



Auvergne

APPEL A CANDIDATURES
CHARGE.E DE MISSION INSTALLATION TRANSMISSION PAR L'ACTION COLLECTIVE ET CITOYENNE
Convention Collective Nationale ECLAT

L'association recrute en CDI à temps plein à partir du 1^{er} septembre 2023, un•e chargé•e de mission « installation transmission par l'action collective et citoyenne » pour remplacer l'actuelle personne en poste.

CONTEXTE

Enrayer la disparition des terres agricoles, aider les agriculteurs qui cherchent à s'installer, et développer l'agriculture biologique et paysanne : voici les engagements qui mobilisent Terre de Liens à travers toute la France. Notre initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne atypique : l'épargne et les dons du public permettent d'acquérir du foncier agricole pour préserver les terres et les fermes à travers les générations. Pour démultiplier notre impact et favoriser le changement d'échelle de l'agriculture agro-écologique, au service des projets de territoires résilients, nous partageons également notre expertise afin de favoriser les initiatives foncières des citoyens ou des collectivités territoriales qui agissent dans ce sens.

L'association Terre de Liens Auvergne, créée en 2010, réunit 500 adhérents, et 70 bénévoles actifs accompagnés par une équipe de 5 salariées permanentes. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration qui réunit une quinzaine de personnes. Les bénévoles, structurés en groupes locaux sur les 4 départements, organisent sur leur bassin de vie l'accueil des candidats à l'installation, la veille foncière, la sensibilisation citoyenne, le suivi des fermes acquises par Terre de Liens, l'instruction de nouveaux projets d'acquisition, le lien aux partenaires (institutions, collectivités territoriales, associations), et les actions de plaidoyer. Grâce à l'implication de plus de 1850 citoyens auvergnats (donateurs, actionnaires, et/ou adhérents), on compte début 2023, sur le territoire, 16 fermes TDL, destinées à une agriculture biologique ou paysanne.

ETAT D'ESPRIT DU POSTE

Ce poste, au-delà de ses missions et des capacités ou compétences qu'il requiert, suppose que la personne s'inscrive au cœur de plusieurs exigences partagées :

- Se reconnaître dans le projet associatif et politique de Terre de Liens, encadré par la Charte du Mouvement, ancré dans l'éducation populaire, l'économie solidaire, et le développement durable,
- Avoir la volonté de développer les activités de l'association au regard des besoins inhérents aux territoires et des personnes qui la représentent,
- Exercer les missions et les tâches, en autonomie, et :
 - en relation étroite avec le Conseil d'administration de Terre de Liens Auvergne,
 - en soutien aux bénévoles qui s'impliquent à l'échelle locale et sur différentes thématiques,
 - en coordination avec les autres salarié•es en place,
 - en coordination avec le reste du mouvement : autres associations territoriales, fédération nationale, foncière et fondation Terre de Liens

MISSIONS

La mission s'inscrit essentiellement dans l'axe n°1 du projet stratégique de l'association, à savoir : **“Préserver les terres et faciliter l'installation en agriculture bio et paysanne”**.

Plus particulièrement il s'agit de :

1/ Soutenir l'acquisition collective et solidaire de foncier agricole :

- Animation de la Commission de Suivi des Projets : suivi des projets avec les bénévoles, préparation, animation des réunions et réalisation des compte-rendu, etc.
- Instruction des projets d'acquisition collective de foncier en lien étroit avec les bénévoles référents à l'échelle locale ; en articulation avec le pôle ferme du mouvement Terre de Liens (étude foncière, bâti, volet économique des projets, ...) et les partenaires locaux (SAFER, Chambre d'agriculture, associations, collectivités territoriales, ...),

- Structuration d'outils juridiques et méthodologique pour favoriser l'émergence de projets d'acquisition collective et citoyenne à l'échelle locale -complémentaires des outils actuels de TDL-, et accompagnement d'initiatives locales,
- Soutien aux actions de communication interne et externe de l'association relatives aux fermes,
- Formation : des bénévoles (au suivi des projets, des instructions, et au suivi des fermes) et des porteurs de projet (recherche & transmission de foncier - bases de droit rural)

2/ Animer et suivre la relation "propriétaire collectif et citoyen – fermiers"

- Animer la commission des bénévoles "référents fermes"
- Suivi du processus d'acquisition : réalisation de l'état des lieux, suivi de la mise à bail en lien avec le "pôle ferme" national de Terre de Liens,
- Suivi des fermes, en lien avec les bénévoles référents fermes et le pôle ferme national : lien au fermiers, suivi du BRE, du bâti, d'acquisitions complémentaires, changement de preneurs, etc.

3/ Participer et soutenir le développement de la vie associative

- Participation aux AG, CA, bureaux, commissions, groupes de travail
- Contribuer à la formation des bénévoles pour favoriser leur implication
- Participation à la consolidation économique et financière de l'association : recherche de partenariat, suivi et réalisation des dossiers de subvention
- Contribuer à la vie inter-associative, notamment avec les associations du Celavar Aura
- Participation à la vie du mouvement : séminaires équipe, groupes de travail (par ex. le Groupe installation transmission, Pôle Ferme-Associations Territoriales), ou autre temps d'échelle mouvement (séminaire, etc.)

PROFIL RECHERCHE

Le projet de Terre de Liens vous intéresse.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience professionnelle sur un poste similaire, idéalement dans un cadre associatif et/ ou en lien avec la problématique agricole et foncière.

Bac + 3 minimum, avec des connaissances approfondies en droit rural / droit des sociétés, approche globale d'une exploitation agricole. Des compétences en SIG seraient un plus.

Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, et maîtrise des outils bureautiques courants.

Autonomie, rigueur, capacités d'adaptation et d'organisation pour bien structurer des activités diverses

Intérêt pour le travail en équipe, en interaction avec :

- les autres salariés de l'équipe TDL Auvergne mais aussi de TDL Rhône-Alpes et ceux mouvement TDL
- les bénévoles qui s'impliquent et qui portent les actions de l'association tant à l'échelle Auvergne que sur les territoires locaux.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Embauche le 1er septembre 2023, pour un tuilage opérationnel prévu jusqu'à la fin octobre

CDI, à temps plein, avec période d'essai de 3 mois

Statut cadre au forfait jour (214 jours annuels)

Lieu de travail : Clermont-Ferrand (63), avec déplacements réguliers sur les 4 départements auvergnats et occasionnellement à l'échelle régionale et nationale. Un à deux jours de télétravail possibles.

Disponibilité occasionnelle en soirée et week-end

Permis B et véhicule exigés

Rémunération : Convention ÉCLAT, Groupe H, Coefficient 400

CANDIDATURES

Pour faire acte de candidature, merci de renseigner le formulaire et déposer vos CV et lettre de motivation en [cliquant ici](#), ou en recopiant l'URL suivante : https://lstu.fr/candidature_tdl_auv_09_2023, avant le 10 Mai 2023.

Pour les candidat•e•s pré-sélectionné•e•s, les entretiens se tiendront le **Vendredi 26 Mai 2023 à Clermont-Ferrand (63)**, et seront précédés d'un exercice écrit à distance de mise en situation.